

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE DU 21 JUIN 2016****OBJET : Décision modificative n° 1**

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 54 représentants 54 voix
 Nombre de membres en exercice : 54 représentants 54 voix
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 36 représentants 36 voix

N° : 022/ 2016

L'an deux mille seize et le vingt et un juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Gavoty à Brignoles.
 Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.
 Monsieur Bernard VAILLOT préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**ETAIENT PRESENTS :**

CC du COMTE DE PROVENCE : E AUDIBERT - D BREMOND - JM CONSTANS - M LATZ - S LOUDES - J PAUL - J PONS - B VAILLOT - F DELAFOSSE - C LAMBERT - E PREVE

CC de PROVENCE D'ARGENS EN VERDON : L BERNE - B de BOISGELIN - E HUGOU - H PHILIBERT - C IMBERT - R AMBROSIO - D BOTEY

CC de SAINTE BAUME MONT AURELIEN : B ALZEAL - M BŒUF - S BOURLIN - C BOUYGUES - J D'ANDREA - S GUIGNONNET - AM LAMIA - C LANFRANCHI-DORGAL - C PALUSSIÈRE - G SILVY

CC du VAL D'ISSOLE : P DROUHOT - G FABRE - JC FELIX - A GUIOL - P LAUGIER - HA MONTIER - JP MORIN - C VIDAL

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Sous-Préfecture le 01/07/2016

Et publication ou notification
 le 01/07/2016

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2016, certaines régularisations doivent être opérées par l'intermédiaire de virement de crédits.

Il s'agit des crédits suivants :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2051-020 : Concessions et droits similaires		5 000		
D-2181-020 : Installation générales, agencements et aménagements divers	5 000			
TOTAL GENERAL	0			0

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- D'adopter la décision budgétaire modificative n°1 telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits.

Le Président du Syndicat Mixte

Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source